

LES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871)

Créée en 1882 par les Communards de retour d'exil ou de déportation, l'association des *Amis de la Commune de Paris (1871)* est la plus ancienne organisation du mouvement ouvrier français. Elle a pour vocation de perpétuer les idéaux de la Commune et de faire connaître son œuvre prémonitoire : école laïque, séparation de l'Église et de l'État, interdiction du travail de nuit, émancipation des femmes, autogestion des entreprises...
Un idéal d'une actualité brûlante dans un monde inégalitaire et inhumain, dominé par le pouvoir de l'argent.

NOS ACTIVITÉS

Beaucoup d'idées fausses circulent sur la Commune de Paris. Elles sont le résultat d'une désinformation mise en place par ses détracteurs, dans le but de dénigrer les idéaux qu'elle défendait. Pour rétablir la vérité sur ce mouvement historique qui reste aujourd'hui d'une profonde actualité, l'association des Amis de la Commune de Paris (1871) réalise des expositions, des colloques, et des débats ; des rencontres dans les quartiers, les entreprises, et les établissements scolaires ; des visites de Paris et de lieux qui retracent le parcours des Communards ; des textes, des brochures et des ouvrages retraçant l'épopée de la Commune.

Pour organiser ces activités, l'association s'est structurée en commissions comme au temps de la Commune de Paris :

- La commission *Collectivités et Comités locaux* assure les relations de l'association avec les collectivités adhérentes. Elle gère aussi les contacts avec les autres comités situés en province ou à l'étranger ;
- La commission *Communication* informe le public sur les activités de l'association. Elle assure les relations avec les médias, édite un bulletin adressé aux adhérents, gère un site internet et réalise des affiches ou des dépliants ;
- La commission *Culture* organise des débats, des colloques, des expositions, et des visites des hauts lieux de la Commune de Paris.
- La commission *Fêtes et Manifestations* assure la présence de l'association dans divers congrès, fêtes ou manifestations. Elle organise également ses propres événements, notamment les cérémonies du 18 mars et du mur des Fédérés ;
- La commission *Finances* s'occupe de récolter des fonds pour financer les activités de l'association. Elle gère la collecte des cotisations, les souscriptions, les subventions et les parrainages ;
- La commission *Littérature* édite des ouvrages et des brochures sur l'actualité de la Commune ou sur son histoire. Elle s'occupe également de les diffuser auprès des adhérents ;
- La commission *Patrimoine* est chargée de faire l'inventaire du patrimoine de la Commune et de s'attacher à le sauvegarder.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans notre démarche, prenez contact avec nous.

Permanences et renseignements
mardis et vendredis de 15 à 18 heures
au siège national de l'association :
46 rue des Cinq-Diamants, Paris 75013
Métro : Place d'Italie ou Corvisart
Tél : 01 45 81 60 54 · Fax : 01 45 81 47 91
site internet : www.commune1871.org
e-mail : amis@commune1871.org
cep : 667286 S Paris

● Une trentaine de collectivités (syndicats, comités d'entreprises, associations, etc...) regroupant plusieurs centaines d'adhérents, sont membres de l'association.

● Notre association est également présente à Marseille, Perpignan, Givors, Châtelleraut, Dieppe, ou encore au Luxembourg...